

SAISON 2027
Dossier de renouvellement
Location d'hébergements pour événements au Mans

Bienvenue !

Merci de votre renouvellement pour Destination Circuit
Afin de proposer votre logement à la location pendant les événements du circuit du Mans, merci de nous retourner rapidement ce dossier accompagné de :



Photos du logement actualisé



RIB (Relevé d'Identité Bancaire)

1. VOS COORDONNÉES

Nom et Prénoms :

- Préciser la référence de votre logement : **LM**

Votre logement identique à 2026 ☐ Oui ☐ Non

➤ Si changements, veuillez remplir un dossier d'inscription

2. DISPONIBILITÉS & TARIFS

Chambre(s) d'hôtes :

☒ Événement	Tarif par nuit et par chambre	F Nombre de nuits minimum
☐ 24H Motos (10-11 avril)	€	
☐ GP Moto France (14 -15 mai)	€	
☒ 24H Auto (12-13 juin*)	€	OBLIGATOIRE
☐ Le Mans Classic 3-4 juillet	€	
☐ 24H Camions*	€	

OU

Hébergement entier :

☒ Événement	Tarif par nuit et pour le logement	F Nombre de nuits minimum
☐ 24H Motos (10-11 avril)	€	
☐ GP Moto France (14-15 mai)	€	
☒ 24H Auto (12-13 juin*)	€	OBLIGATOIRE
☐ Le Mans Classic (3-4 juillet)	€	
☐ 24H Camions	€	

3. INSCRIPTION EN LIGNE

➤ Inscription sur notre site internet : www.destinationcircuit.com

☒ oui

➤ **Souhaitez-vous que nous propositions, sans surcoût, vos annonces sur d'autres plateformes ?
(*Airbnb, Abritel, Booking, etc.*)**

☐ oui - ☐ non

4. ENGAGEMENT & VALIDATION

➤ Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance :

- Des conditions générales d'inscription :

- ✓ Votre logement sera enregistré selon les critères validés ensemble (nombre de nuitées acceptées, tarifs, nombre de chambre, ...)
- ✓ Votre bien sera enregistré sur notre plateforme de réservation et vous pourrez être réservé à tout moment sur les disponibilités données dans cedossier. Par conséquent, il est impératif de nous communiquer vos disponibilités en temps réel par sms ou par mail.
- ✓ Pour chaque réservation, vous recevrez une notification par email. Merci d'en accuser réception.
- ✓ Vous ne pouvez pas refuser une réservation qui correspond à vos critères d'inscription. Dans le cas où vous ne pouvez honorer vos engagements une indemnité de 50% du montant total de la réservation vous sera demandée.

- De la charte d'hospitalité « 10 commandements de l'hébergeur »

➤ Je m'engage à maintenir à jour mes disponibilités.

➤ J'accepte qu'en cas d'indisponibilité injustifiée, une pénalité de 50% du montant total de la réservation puisse être appliquée.

 Date :



☐ Signature : Lu & approuvé, bon pour accord